



# Marais du GRAND HAZÉ

Bulletin d'information n°5 - Janvier 2019

**Département :** Orne  
**Superficie :** 167,8 ha.  
**2 communes concernées :**

BELLOU-EN-HOULME  
 BRIOUZE



## Soirée ciné-loutre : La Loutre fait son cinéma !

La Loutre d'Europe est une espèce bien discrète qui fréquente nos rivières du bocage ornaïs. Après une quasi disparition dans les années 70, elle recolonise peu à peu les cours d'eau. Elle est présente sur le Val du Breuil, longeant le marais du Grand Hazé dans sa partie nord. Un suivi scientifique est mené depuis plusieurs années par le CPIE des Collines normandes pour essayer de déterminer dans quelles proportions l'espèce utilise le marais et de quelle façon. La soirée cinéma s'est tenue à l'Espace Culturel du Houllme le 12 décembre dernier. Le film projeté, « Le banquet des Loutres » de Ronan Fournier-Christol, a permis au grand public de découvrir cette espèce, sa biologie et son écologie à travers l'histoire d'un pisciculteur corrézien. Dans un deuxième temps, M. Olivier Hesnard, spécialiste de l'espèce, a animé les discussions pour répondre aux diverses questions et expliquer comment la loutre d'Europe pouvait utiliser le marais du Grand Hazé (alimentation ? reproduction ? etc). Une soirée riche en informations et pleine de découverte pour le public qui ne soupçonnait pas la présence à leur porte de la belle des cours d'eau !



©Fabrice Capber, Wikipedia



## Les acteurs du marais se concertent pour la création d'un chemin de randonnée !

Nous vous parlions dans la précédente lettre d'information du Marais du Grand Hazé de l'étude de faisabilité réalisée par le CPIE des Collines normandes à la demande du Conseil départemental de l'Orne. Plusieurs possibilités de tracés ont donc été proposés en accord avec les enjeux de conservation de la biodiversité et des possibilités techniques de mise en œuvre de celui-ci. Depuis la publication de cette étude, d'importantes phases de concertation ont été réalisées. En effet, il est primordial de prendre en compte l'avis des acteurs principaux du site pour que ce projet soit

conçu de la meilleure façon possible. Ainsi, le Conseil départemental de l'Orne et le CPIE des Collines normandes ont rencontré : les services de l'état, la Gaule Briouzaine, les associations de chasse de Bellou-en-Houlme et Briouze, le Groupe Ornithologique Normand et les exploitants agricoles ; les tracés ont ensuite été débattus puis validés par les communes de Bellou-en-Houlme et de Briouze. Le Conseil départemental de l'Orne (maître d'ouvrage de ce projet) a monté et arrêté le plan de celui-ci. Certains travaux ont donc commencé à l'automne 2018 en préparation de la phase opérationnelle principale à venir pour l'automne 2019.





## La gestion du marais en actions !

De nombreuses actions de suivis scientifiques et de gestion ont été mises en œuvre durant l'année 2018, voici une synthèse de ces principales actions :

- Poursuite du travail pédagogique mené en partenariat avec les BTS Gestion et Protection de la Nature de Sées. Les étudiants ont participé au suivi de l'état corporel des chevaux camarguais afin de vérifier que ceux-ci soient en parfaite santé pour être maintenus au sein du marais et de ses rudes conditions de vie. Tous les chevaux sont donc passés entre leurs mains afin d'être notés sur leur état général.



Ces futurs professionnels de l'environnement ont également pu mettre en œuvre un chantier de gestion écologique encadré par le technicien-gestionnaire du marais pour maintenir le bon état de conservation d'un secteur de tourbière tremblante.

- Définition et mise en œuvre du nouveau protocole de suivi scientifique du Fluteau nageant. Le marais du grand Hazé et ses habitats tourbeux présentent un intérêt tout particulier pour cette espèce végétale rare et protégée. Les populations de Fluteau nageant sont ainsi suivies depuis 2011 chaque année. Le marais ayant beaucoup évolué depuis plusieurs années, notamment depuis les travaux de restauration hydraulique, il est apparu nécessaire de redéfinir un protocole répondant à ces évolutions et aux nouveaux enjeux de conservation pour l'espèce. Le conservatoire botanique national (CBN) et le CPIE des Collines normandes ont donc défini ce nouveau protocole appliqué dès l'été 2018. Les résultats seront présentés dans le rapport scientifique et technique annuel du marais.



## Mise en place d'un programme de renouvellement des clôtures des enclos de pâturage.

Le marais du Grand Hazé est géré par pastoralisme sur une surface d'environ 30 ha : des bovins Highland Cattle et des chevaux camarguais limitent la repousse des arbres et buissons en les broutant. Ce sont environ 5 km de clôtures qui avaient été créés en 1994 pour permettre l'accueil de nouveaux pensionnaires au marais du Grand Hazé. Altérés par les fluctuations de la nappe d'eau et après 24 ans de bons et loyaux services, les piquets et les fils barbelés présentaient de nombreux signes de faiblesse. Le CPIE des Collines normandes et le Conseil départemental de l'Orne ont donc défini un programme de renouvellement des clôtures étalé sur 3 années (2018 et 2020) avec l'assentiment de l'Association pour l'Entretien du Marais.



L'entreprise SVB de Saint-Loup-Hors (14) a remplacé 1,4 km de clôture le long de l'enclos principal du marais. Ce chantier, financé par le CD61, s'est déroulé durant le mois d'octobre, avant que les précipitations ne rendent les conditions d'accès au site trop difficiles. Les chevaux et les bovins peuvent donc reprendre le travail de débroussaillage naturel en toute sécurité pour eux et les riverains du site.



### Contact

Johann LAUNAY  
CPIE des Collines normandes  
Maison de la Rivière et du Paysage  
Le Moulin de Ségrie-Fontaine  
61100 Athis-Val-De-Rouvre  
tél : 02 33 96 69 93  
mail : [j.launay@cpie61.fr](mailto:j.launay@cpie61.fr)  
Site internet : <http://marais-du-grand-haze.n2000.fr/>

**Bulletin conçu et édité par :**  
le CPIE des Collines normandes

**Financé par :** le Ministère de la transition Écologique et Solidaire

**Rédaction :** Johann LAUNAY

**Crédits photographiques :**  
CPIE des Collines normandes, sauf mention contraire.

**Imprimé sur papier recyclé**  
par l'imprimerie ANQUETIL  
(14110 Condé-sur-Noireau)

